

FICHE HABITAT ET SANTÉ

Adapter les logements pour les personnes malentendantes

SOMMAIRE

AMÉLIORER LA PERCEPTION DANS SON LOGEMENT

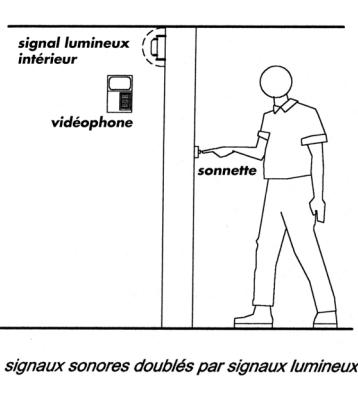
- Améliorer la perception auditive en privilégiant l'acoustique > p. 2
- Coupler les signaux sonores par des signaux visuels > p. 2
- Favoriser la perception visuelle > p. 2

Les travaux visant l'adaptation du logement à un handicap ou une difficulté physique doivent se concevoir dans un échange entre la personne-usager, ses aidants et les professionnels du bâtiment. L'adaptation du logement de la personne sourde ou malentendante a pour objectif de compenser l'absence ou la baisse de perception auditive par des aménagements et la mise en place d'installations complémentaires faisant principalement appel à la compensation visuelle. Pour les malentendants, il s'agira également de favoriser leur perception auditive en s'attachant au traitement acoustique pour s'isoler des bruits extérieurs au logement et pour mieux traiter l'ambiance sonore intérieure en évitant les réverbérations pour une perception plus précise.

AMÉLIORER LA PERCEPTION DANS SON LOGEMENT

Le handicapé auditif est particulièrement sensible à l'aménagement de son environnement. La prise en compte de l'acoustique est un facteur indispensable pour l'amélioration de la perception auditive des malentendants. La transparence des espaces, en permettant des contacts visuels, a pour objet de réduire l'impression d'isolement. Les signaux visuels de substitution remplacent efficacement les signaux sonores.

Adapter les logements pour les malentendants



AMÉLIORER LA PERCEPTION AUDITIVE EN PRIVILÉGIANTE L'ACOUSTIQUE

La qualité acoustique du logement a une incidence directe sur la perception auditive de la personne présentant une déficience. Supprimer les bruits parasites permet de mieux concentrer son attention auditive.

Pour s'isoler de l'extérieur, on choisira des fenêtres à double vitrage présentant des qualités acoustiques spécifiques complémentaires des qualités thermiques.

Des grilles de ventilation adaptées existent également : elles font obstacle aux bruits en laissant passer l'air.

Les portes seront choisies avec le même soin.

Dans une même construction, l'isolation entre logements nécessite le choix de matériaux adaptés afin que le logement de la personne malentendant soit isolé des bruits d'autrui.

Pour permettre une utilisation sans gêne des équipements sonores (téléviseur, chaîne hi-fi, radio) utilisés souvent à forte puissance, le logement de la personne malentendant devra également être lui-même isolé.

COUPLER LES SIGNAUX SONORES AVEC DES SIGNAUX VISUELS

La sonnette d'entrée, celle du téléphone ou de l'interphone, peuvent être couplées à un ou plusieurs signaux lumineux permettant d'être averti d'une visite ou d'un appel en plusieurs endroits de son logement.

L'interphone sera avantageusement remplacé par un vidéophone afin que le malentendant puisse être informé de l'identité de son visiteur.

FAVORISER LA PERCEPTION VISUELLE

Pour éviter son isolement et permettre au malentendant de contrôler son environnement, le logement s'ouvrira sur des perspectives visuelles vers l'intérieur et l'extérieur.

Les portes seront positionnées pour offrir ces transparencies. Elles devront pouvoir rester ouvertes entre les espaces sans gêner le cheminement ou l'agencement. Les portes coulissantes dont la dimension peut être importante répondent parfaitement à cette fonction.

L'organisation du logement gardera cet objectif de transparence. La cuisine par exemple sera de préférence ouverte, de type « cuisine américaine » permettant de maintenir le contact avec les autres occupants lors de son utilisation.

Les ouvertures vers l'extérieur seront conçues avec le même souci afin de permettre à la personne de profiter de l'animation extérieure et de contrôler son environnement.

EVITER LES DÉSÉQUILIBRES

Pour palier aux troubles de l'équilibre dus à la surdité, les emmarchements seront accompagnés d'un appui sous forme de main courante.

